

Des enquêteurs bénévoles à la recherche des personnes disparues

Partout en France, l'association Assistance et Recherche de Personnes Disparues (ARPD) apporte son aide aux familles dont un proche ne donne plus aucun signe de vie. Dans le Vaucluse, une équipe de bénévoles mène des enquêtes et assure un soutien.

Publié le 27 mars 2024

Depuis quelques mois, Bernadette Tassi est la nouvelle déléguée départementale de l'ARPD. Secondée par une équipe de huit enquêteurs, elle intervient à la demande des familles qui n'ont plus de nouvelles d'un proche. « *Il faut savoir que chaque année, on compte 70 000 disparitions en France, précise-t-elle. Même si de nombreuses disparitions, notamment de mineurs, se traduisent par des fugues plus ou moins longues, des milliers de familles sont confrontées à l'angoisse de la disparition* ».



Les époux Tassi interviennent à la demande des familles.

Les disparitions les plus inquiétantes font l'objet d'une enquête des forces de police et de gendarmerie. D'autres cas sont pris en charge par l'ARPD, qui prend le relais en apportant sa connaissance du terrain. « *Il faut rappeler que nous intervenons à la demande des familles, dans le strict respect des lois en vigueur. Nous allons à la rencontre des proches, posons des questions pour en savoir plus sur les circonstances de la disparition. Nous avons aussi la possibilité de consulter les registres de disparus. Pour bon nombre de proches, il est souvent plus facile de se confier aux membres de l'ARPD, sans jugement sur la situation familiale* », ajoute la déléguée départementale. Ni policier, ni gendarme, mais un sens de l'écoute affirmé et

des qualités humaines d'empathie et de discrétion. « Lorsqu'une personne est retrouvée, elle n'est mise en relation avec sa famille qu'avec son accord ».

Le soutien aux familles

Composées uniquement de bénévoles, les équipes de l'ARPD regroupent des personnes de divers horizons : « certains prennent sur leur temps libre après le travail et d'autres comme nous sont retraités, et ont à cœur de se rendre utile. Chacun apporte son expérience. Parmi les bénévoles mobilisés aux quatre coins de la France, on trouve ainsi d'anciens policiers et gendarmes qui apportent leur expertise ». Un soutien apprécié des familles, qui sont souvent désemparées lors d'une disparition. « Et au-delà de l'enquête, nous apportons des conseils sur des formalités à effectuer auprès des institutions judiciaires et d'autres organismes si la disparition se prolonge ».



www.arpd.fr 

Pour contacter la délégation de Vaucluse de l'ARPD, composez le 06 74 00 68 00 ou par email : tassibernadette.arpd84@gmail.com



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09